

Protection et gestion de l'environnement / Ressources en eau / Réduction du risque de catastrophe



Le pictogramme en couleur signale l'objectif étroitement lié parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD).

L'environnement, qui est à la base de toute vie humaine, se dégrade chaque année à cause de la croissance démographique et économique, entre autres facteurs. Les destructions écologiques et la pollution environnementale, les pénuries d'eau, et la fréquence accrue des catastrophes

naturelles affectent significativement nos vies.

La JICA travaille main dans la main avec la communauté internationale pour aider les pays en développement, de diverses manières, à améliorer l'environnement mondial, à protéger les individus et à leur offrir des vies plus saines.

Protection et gestion de l'environnement

Protection de la nature

● Situation générale

L'exploitation excessive et l'utilisation à grande échelle des terres ont entraîné la destruction rapide de l'environnement naturel mondial. Cela comprend la déforestation, la disparition des zones humides, la détérioration des écosystèmes côtiers, la dégradation des sols et l'extinction d'espèces sauvages. La superficie forestière mondiale recule chaque année d'environ 3,3 millions d'hectares¹, ce qui équivaut au double de la superficie de l'île de Shikoku, au Japon. De plus, près de 75 % des récifs coralliens du monde sont en danger.

L'environnement naturel fournit aux populations diverses ressources essentielles telles que la nourriture, l'eau et les plantes médicinales ; il offre également une protection naturelle contre les catastrophes et autres risques environnementaux. En tant que membre de la communauté internationale, nous devons contribuer à la création d'une société qui protège l'environnement naturel et qui maintient l'harmonie entre les écosystèmes et les activités humaines.

● Actions de la JICA

Pour protéger l'environnement naturel qui est la fondation de l'existence humaine, la JICA déploie une coopération pour la protection de la nature dans les trois domaines qui suivent, avec l'objectif de faciliter l'harmonie entre la préservation de l'environnement naturel et les activités humaines. De 2000 à 2015, la JICA a mené des activités de protection de la nature telles que la collecte de données sur les forêts, la formulation de plans de gestion, et l'amélioration des moyens d'existence des résidents locaux sur 18,36 millions d'hectares de terres dans les zones protégées. Parallèlement à ces activités, la JICA a mené des activités de reboisement pour la restauration des forêts sur 3 millions d'hectares de terres. La JICA a également contribué au renforcement des capacités de 630 000 fonctionnaires et résidents locaux.

1. Mesures de lutte contre le changement à travers la gestion durable des forêts

Les forêts ne fournissent pas uniquement du bois ; elles captent et permettent un approvisionnement durable de l'eau, préservent la fertilité des sols tout en absorbant et stockant les gaz à effet de serre (GES), comme le CO₂, et atténuent les catastrophes naturelles comme les inondations et les glissements de terrain. Ces dernières années, la protection des forêts a été mise en avant partout dans le monde comme une mesure de lutte contre le changement climatique. Lors de la 21^e session de la Conférence des Parties à la convention-cadre des

Nations unies sur les changements climatiques, qui a eu lieu en décembre 2015 à Paris, il a été décidé d'encourager la communauté internationale à travailler sur REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation forestière dans les pays en développement).

La JICA soutient activement l'amélioration des institutions et la gestion durable des forêts pour la promotion de REDD+ [voir les études de cas pages 30 et 88]. La JICA apporte également une aide pour la réduction du risque de catastrophe (RRC) et la gestion des bassins versants en utilisant les fonctions multilatérales des forêts dans les bassins versants stratégiques et les zones susceptibles d'être touchées par une catastrophe, etc. Ce type d'aide se définit comme une réduction du risque de catastrophe basée sur les écosystèmes (Eco-RRD).

2. Utilisation durable des ressources naturelles pour améliorer les moyens de subsistance des communautés vulnérables

Dans les pays en développement, la majorité des personnes dépendent des ressources naturelles locales pour leur vie quotidienne. Cependant, dans de nombreux cas, l'exploitation excessive de la base des moyens de subsistance locaux a détruit la capacité de régénération de la nature. De plus, l'utilisation et la gestion des ressources sont parfois des sources de tension entre les habitants et les autorités locales.

Pour faire face à ces problèmes, la JICA promeut des activités pour l'utilisation durable des ressources naturelles dans les communautés et l'amélioration des moyens de subsistance tout en travaillant en collaboration avec les pays partenaires, les organisations internationales et les ONG dans les pays d'Afrique subsaharienne et d'autres régions.

3. Protection de la biodiversité par la gestion des zones protégées et des zones tampons

On estime que plus de 20 000 espèces sauvages sont menacées de disparition à cause de l'utilisation excessive des ressources naturelles, de la chasse abusive des animaux sauvages, de l'introduction d'espèces exotiques, du changement climatique et d'autres facteurs².

Dans les zones protégées telles que les parcs nationaux et les zones tampons environnantes, la JICA déploie une aide diverse pour promouvoir la coexistence harmonieuse de la nature et des hommes : gestion et formulation de plans, mise en œuvre d'études et de suivi, renforcement des capacités des personnes concernées, introduction de l'écotourisme et développement de l'éducation environnementale. La JICA contribue également à la réalisation des « cibles d'Aichi », adoptées lors de la dixième réunion de la Conférence des parties de la convention sur la diversité biologique (COP 10).

1. Rapport sur les ressources mondiales, 2011 et 2013

2. Liste rouge des espèces menacées de 2015 de l'Union mondiale pour la nature (UICN)

Gestion de l'environnement

● Situation générale

Avec le développement économique, la croissance démographique et l'urbanisation, la pollution de l'eau et de l'air et l'élimination inadéquate des déchets ont pris une ampleur sans précédent dans de nombreux pays en développement. Les questions environnementales mettent en jeu des processus complexes sur plusieurs niveaux et sur une vaste zone géographique. D'où la difficulté d'y apporter des solutions rapides. Par ailleurs, comparativement au développement des infrastructures, la réponse aux problèmes environnementaux est lente, dans bien des cas, dans la mesure où les résultats des efforts sont difficiles à détecter. Les budgets nationaux étant souvent limités, cette tendance est fréquente dans les pays en développement.

Les objectifs de développement durable (ODD) comprennent de nombreux objectifs dans le secteur de la gestion environnementale qui concernent l'eau et l'assainissement, le développement urbain, et la consommation et la production durables.

Dans ces circonstances, une perspective globale et multisectorielle est nécessaire pour mener une aide dans le domaine de la gestion environnementale.

● Actions de la JICA

La JICA apporte une aide sous diverses formes en fonction du stade de développement du pays partenaire ou de la région concernée. Dans ce processus, la JICA accorde la priorité aux mesures préventives et met l'accent sur l'établissement de systèmes de gestion environnementale à travers le renforcement des capacités. La JICA travaille sur le renforcement des capacités des organisations et des individus qui participent à la gestion environnementale.

Lors de l'exercice 2016, la JICA concentrera son action sur les quatre enjeux stratégiques suivants en prenant en compte des problèmes spécifiques tels que les déchets solides, la pollution de l'eau et la pollution de l'air.

1. Aide à la gestion des déchets solides et établissement d'une société saine fondée sur un cycle rationnel des matériaux

Le volume et la composition des déchets solides dépendent largement du niveau de développement économique de chaque pays partenaire. Il est donc nécessaire d'apporter une aide adaptée à chaque stade de développement. La JICA a défini trois stades exposés ci-dessous. L'aide sera adaptée au stade de développement de chaque région ou pays partenaire, ainsi qu'à leur situation et leurs besoins.

Stade I : Améliorer la santé publique et l'assainissement
[→ voir l'étude de cas page 89]

Stade II : Réduire les impacts sur l'environnement et lutter contre la pollution

Stade III : Utiliser les 3R (réduire, réutiliser, recycler) pour établir une société saine fondée sur un cycle rationnel des matériaux

2. Aide à la lutte contre la pollution de l'eau, de l'air, etc.

La JICA soutiendra le développement réglementaire et institutionnel, ainsi que le développement des capacités pour les autorités publiques et les citoyens, tout en évaluant la situation actuelle. La priorité sera accordée à (1) l'aide intégrée au développement des égouts et au renforcement des capacités à les exploiter et les entretenir ; (2) l'aide à la gestion de l'environnement de l'eau dans les zones urbaines ; (3) la lutte contre la pollution atmosphérique, notamment les particules inférieures à 2,5 microns ; et (4) la lutte contre la pollution au mercure et la gestion des substances chimiques.

3. Aide complète au niveau des villes

La JICA participera à la planification d'éco-cités et aux dispositifs législatifs liés ainsi qu'au développement de ressources humaines pour relever les défis multisectoriels impliquant l'environnement, la santé publique, le réchauffement climatique, le recyclage et la gestion des déchets, et d'autres questions au niveau des villes.

4. Aide utilisant l'expérience du Japon

Les gouvernements locaux japonais ont accumulé une expertise en matière de lutte contre le changement climatique, de gestion des déchets

Étude de cas

Partenariat JICA-JAXA pour l'établissement d'un système de surveillance des forêts avec le satellite ALOS-2

Protéger les forêts tropicales du monde en développement avec la technologie satellite du Japon

La JICA et l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA) ont convenu d'établir un système de surveillance des forêts en utilisant le satellite ALOS-2 de la JAXA. Ce système baptisé JJ-FAST (système d'alerte précoce pour les forêts des zones tropicales JICA-JAXA), permettra de surveiller en permanence et à partir de n'importe quel point du globe la déforestation et la perte de forêts dans les régions tropicales.

Un accès permanent partout dans le monde

Les coupes illégales et la déforestation dans les pays en développement conduisent non seulement à l'épuisement des ressources forestières, mais aussi à la perte de la biodiversité et à l'appauvrissement des résidents locaux qui dépendent des ressources naturelles locales.

Depuis 2008, la JICA soutient les pays abritant des forêts tropicales en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes, et en Afrique, à l'aide du satellite d'observation terrestre avancée (ALOS), le prédécesseur d'ALOS-2. ALOS, équipé d'un radar capable d'observer la déforestation quel que soit le temps, 24 heures sur 24 tout au long de l'année,

fournit un outil puissant pour surveiller les forêts tropicales en dépit de la couverture nuageuse qui se trouve généralement dans ces zones. Le satellite a prouvé son efficacité ; dans la forêt amazonienne brésilienne, il a permis de découvrir plus de 2 000 infractions, et son effet dissuasif a contribué à une réduction de 40 % du volume de forêts détruites.

Ces dernières années, les pays en développement ont exprimé un besoin accru de mesures basées sur des satellites pour protéger les forêts et lutter contre les coupes illégales. Cependant, ils sont confrontés au défi du coût de l'introduction d'un tel système et de la formation des ressources humaines pour le faire fonctionner. Pour ce faire, la JICA et la JAXA ont conclu un accord en avril 2016 visant à

concevoir un système de surveillance forestière intensive basée sur internet offrant un accès gratuit aux données analysées dans le monde entier. Le développement de ce système et la formation des administrateurs et des agents chargés des forêts sont censés promouvoir une gestion des forêts tropicales conçue pour l'utilisation durable et la protection des ressources forestières.



Le projet de la JICA utilisant des données satellite au Mozambique (projet de création d'une plateforme d'information sur les ressources forestières durables pour la surveillance de REDD+).

solides, d'assainissement et de lutte contre la pollution atmosphérique. En renforçant les partenariats avec ces gouvernements locaux, la JICA fera une utilisation plus efficace de l'expérience japonaise pour la formulation de projets dans ces secteurs. Elle exploitera également la technologie et le savoir-faire des entreprises, universités et instituts de recherche du Japon pour soutenir le développement de technologies environnementales adaptées à la situation des pays en développement.

Ressources en eau

● Situation générale

Les ressources en eau sont essentielles non seulement pour la vie et la santé humaine, mais aussi pour soutenir l'activité économique et maintenir les écosystèmes. Pourtant, environ 2,9 milliards de personnes dans le monde manquent d'eau en raison de la croissance démographique, l'urbanisation, la croissance économique, et d'autres facteurs. Compte tenu de cette pression sans cesse croissante de la demande en eau, les scientifiques prédisent que la moitié de la population mondiale manquera d'eau d'ici 2025.

Dans ces circonstances, l'un des objectifs de développement durable vise à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » d'ici 2030 (ODD 6).

Grâce à la mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, le Japon a progressivement développé une société qui utilise les ressources hydriques de manière durable. D'autre part, le Japon dépend des importations pour une grande partie de sa consommation alimentaire. Cela signifie que le Japon dépend de l'eau d'autres pays, y compris les pays en développement, utilisée pour la production de ces aliments. Le Japon doit donc prendre une part de responsabilité dans la résolution des problèmes liés aux ressources en eau des pays en développement.

● Actions de la JICA

1. Approvisionnement en eau salubre

Dans le cadre des « infrastructures de qualité », l'approvisionnement en eau potable attire également l'attention, dans la mesure où il implique une énorme demande en infrastructures. La JICA affiche un bon bilan dans ce secteur. Lors du sommet de l'ANASE pour le commerce et l'investissement de novembre 2015, le premier ministre Shinzo Abe a mentionné un exemple de l'implication du Japon dans les services d'approvisionnement en eau. Il a évoqué Phnom Penh, où la couverture de l'approvisionnement en eau est passée de 20 % à 90 %.

Pour répondre à la demande en eau potable, la JICA mène des projets associant coopération technique et aide financière, notamment en rédigeant des plans directeurs pour améliorer les services d'approvisionnement en eau, le développement des capacités d'exploitation et de maintenance, et la construction d'installations. À travers ces projets, la JICA contribuera également aux ODD et aux objectifs fixés lors de la sixième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI). Aussi, afin d'atteindre l'accès universel à l'eau potable tel qu'il figure dans les ODD, la JICA va intensifier ses activités visant à réduire les disparités et améliorer les services d'approvisionnement en eau dans ses programmes et projets de développement en tenant compte des conditions socioéconomiques de chaque pays partenaire. Pour les États touchés par un conflit en particulier, la JICA déploiera rapidement sa coopération tout en faisant le point sur leur vulnérabilité.

L'un des points forts du système japonais réside dans sa capacité à fournir un approvisionnement en eau stable et sûr dans le cadre d'un système de gestion intégré couvrant tous les composants de la source jusqu'au robinet. La JICA mène ses projets en mobilisant les points forts du Japon en matière de gestion de l'approvisionnement en eau en travaillant avec les gouvernements locaux qui sont les fournisseurs des services de l'eau au Japon [→ voir l'étude de cas page 90].

2. Gestion des ressources en eau

La JICA contribuera à l'une des cibles de l'objectif 6 des ODD, à savoir

Étude de cas

Soudan : Projet de renforcement de la gestion des déchets solides dans l'État de Khartoum au Soudan

Collecte des déchets à des points et heures fixes Transférer au Soudan un service « ordinaire » au Japon

Khartoum, la capitale soudanaise, avec une population d'environ 6 millions d'habitants, génère en moyenne 5 000 tonnes de déchets solides par jour, dont la plupart ne sont pas correctement collectés. Pour contribuer à remédier à la situation, la JICA travaille sur l'amélioration des conditions sanitaires de la capitale par l'amélioration des services publics liés aux déchets, de la collecte et du transport jusqu'à l'élimination finale.

Des véhicules de collecte décorés d'autocollants *Olive et Tom*

Ce projet comprend un certain nombre de mesures visant à augmenter le taux de collecte des déchets. Cela comprend la fourniture de 80 véhicules de collecte et l'introduction de la méthode japonaise de collecte des déchets à des points et heures fixes.

Au Soudan, le dessin animé japonais *Olive et Tom* (*Captain Tsubasa* en version originale) est diffusé à la télévision et il est très populaire. Les véhicules de collecte fournis par le Japon sont décorés à l'effigie des personnages du dessin animé pour attirer l'attention des résidents locaux. Cela devrait éveiller l'intérêt du public vis-à-vis de la collecte des déchets et mieux faire comprendre la nécessité d'une telle mesure.

Des quartiers propres grâce au pouvoir de la communauté

Une équipe d'experts japonais et d'homologues soudanais travaille pour assurer que le système de collecte à des points et heures fixes prendra racine dans la capitale. Les activités dans ce domaine comprennent l'explication du système aux résidents locaux, l'amélioration des méthodes pour sortir les poubelles, et l'optimisation des itinéraires de collecte.

Les communautés de femmes des quartiers de la ville commencent aussi à agir. Elles demandent maintenant aux résidents locaux de nettoyer les rues ou ruelles en face de chez eux pour embellir leur communauté et fournissent des conseils sur



Un véhicule de collecte des déchets décoré d'un autocollant *Olive et Tom* (*Captain Tsubasa*).
© Yoichi Takahashi/SHUEISHA Inc.

la façon de sortir les poubelles aux points de collecte. Des activités de nettoyage volontaires aux points de collecte ont été lancées.

Le comportement des résidents ne changera pas du jour au lendemain. Pourtant, il évolue progressivement et régulièrement à mesure que les experts, les autorités locales et les communautés organisent des rencontres et des discussions sur ce thème.

« mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux ». Elle contribuera au développement des informations scientifiques sur les ressources hydriques et au renforcement de la capacité à formuler et mettre en œuvre des plans nécessaires à la gestion de ces ressources, tout en partageant les connaissances acquises à travers ses programmes et projets avec d'autres partenaires de développement. Dans un contexte d'inquiétude croissante concernant l'impact du changement climatique sur les ressources en eau³, la JICA fera également une utilisation active des technologies et des connaissances scientifiques sur la prévision du changement climatique et l'évaluation de son impact à travers des partenariats avec des universités, entre autres moyens.

Réduction du risque de catastrophe

● Situation générale

Ces dernières années, les catastrophes naturelles ont gagné en fréquence et en intensité dans de nombreuses régions du monde. Les pertes économiques engendrées sont elles aussi de plus en plus importantes. Dans un contexte de développement économique et social et de concentration des populations dans les zones urbaines, les pays en développement sont particulièrement vulnérables aux catastrophes à cause du manque d'investissements préalables dans les mesures de réduction du risque de catastrophe (RRC), notamment dans la planification urbaine et le développement d'infrastructures intégrant une perspective de RRC. Pour cette raison, lorsqu'une catastrophe à grande échelle frappe un pays en développement, les résultats du développement et les opportunités de croissance durable sont réduits à néant, ce qui plonge le pays dans un cercle vicieux inextricable mêlant catastrophe et pauvreté.

Le cadre d'action de Sendai pour la prévention du risque de catastrophe 2015-2030, adoptée lors de la troisième conférence mondiale des Nations unies sur la prévention du risque de catastrophe

en mars 2015, établit l'investissement préalable dans la RRC, le concept « Reconstruire mieux », l'évaluation des risques et la gouvernance comme les priorités d'action souhaitées par le Japon sur la base de son expérience. Le cadre mentionne également l'importance d'impliquer différentes parties prenantes à la RRC et la nécessité de renforcer les moyens de mise en œuvre pour les pays en développement avec l'aide de la communauté internationale.

Certains des 17 ODD adoptent une perspective de RRC, notamment ceux portant sur la pauvreté et les infrastructures. Cela témoigne du fait que la communauté internationale a reconnu la RRC comme une condition pour aborder l'ensemble des défis de développement.

● Actions de la JICA

En étendant l'aide pour la RRC, la JICA met l'accent sur les phases de prévention par la promotion des investissements préalables dans la RRC. Pour diverses raisons, cependant, les pays en développement ne parviennent souvent pas à mobiliser des ressources humaines et financières suffisantes durant les phases de prévention. Il est important pour les gouvernements centraux de comprendre les effets négatifs et les impacts des catastrophes sur le développement et la croissance économique. Ils doivent faire preuve de leadership dans la promotion de l'« intégration de la RRC » à tous les projets de développement en favorisant les investissements préalables dans la RRC et en prenant des mesures pour réduire les risques de catastrophe.

Pour assurer la bonne mise en œuvre de ces mesures, la JICA soutient le développement d'un cadre de coordination entre les gouvernements centraux, les gouvernements locaux, le secteur privé et les autres acteurs.

Si une catastrophe se produit dans un pays en développement, la JICA aidera ce pays à mener des efforts constants du rétablissement à

3. Cinquième rapport d'évaluation du GIEC et autres

Étude de cas Troisième réunion d'étude avec les gouvernements locaux

Renforcer les partenariats pour l'aide au secteur de l'approvisionnement en eau

La JICA a organisé une réunion d'étude pour renforcer les partenariats avec les gouvernements locaux afin de mieux tirer parti de l'expérience du Japon en matière d'approvisionnement en eau lors de sa coopération internationale.

Partager le savoir-faire et les solutions pratiques

Conformément à la Charte de la coopération au développement du Japon, la JICA a pris diverses mesures pour renforcer les partenariats avec les gouvernements locaux japonais en tant que prestataires des services de l'eau au Japon. Depuis 2013, la JICA organise des réunions d'étude pour les gouvernements locaux impliqués dans la coopération internationale. En février 2016, la JICA et le Bureau des services de l'eau de la ville de Yokohama ont co-organisé la troisième réunion de ce type.

Le premier jour de la réunion, la JICA a d'abord informé les participants sur les tendances de sa coopération internationale en matière d'approvisionnement en eau. Ensuite, la préfecture de Chiba et la ville de Yokohama ont effectué une présentation sur leurs activités visant à promouvoir la compréhension de la coopération internationale par les citoyens

et leurs employés et à former les employés impliqués dans cette coopération. Les activités de la préfecture de Chiba au Timor-Est ont également été présentées. Les représentants de la préfecture ont partagé des solutions ingénieuses qui pourront se révéler utiles pour d'autres gouvernements locaux, ainsi que les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de leurs activités dans les pays en développement.

Le deuxième jour, la préfecture de Saitama, le gouvernement métropolitain de Tokyo, les villes de Sapporo, Yokohama, Toyohashi, Ube et Kitakyushu ont présenté leur savoir-faire en matière de formulation de projets dans le cadre du programme de partenariat de la JICA, ainsi que leurs activités liées à ces projets.

Plus de 80 participants ont eu des discussions animées, ponctuées par de nombreuses questions-réponses et des échanges de vues. Ils ont fortement apprécié la réunion. Pour certains, cela a été une opportunité précieuse d'apprendre comment les



Un responsable de la préfecture de Chiba travaillant au Timor-Est en tant qu'expert de la JICA.

autres gouvernements locaux contribuent au niveau international, et comment ils utilisent leurs expériences pour améliorer les services d'approvisionnement en eau dans les pays en développement et élaborent par ce biais des solutions à leurs propres problèmes. D'autres ont pris conscience que les programmes de formation de la JICA formaient une occasion unique d'enrichir leur réseau de contacts personnels.

La JICA continuera d'approfondir les partenariats avec les gouvernements locaux et les organisations compétentes en tant que nœuds de coopération internationale afin de fournir une aide à l'approvisionnement en eau potable aux populations du monde en développement.

la reconstruction pour établir des sociétés plus résilientes en se basant sur le concept « Reconstruire mieux » [→ voir l'étude de cas page 91].

Dans ce contexte, la JICA a fixé cinq objectifs stratégiques :

1. Établissement et renforcement de la gouvernance pour la RRC

Pour établir des pays et des communautés résilientes face aux catastrophes, la JICA déploie une aide pour l'établissement et le renforcement de la gouvernance en matière de RRC à travers trois priorités : (1) création de lois fondamentales liées à la RRC et établissement de structures organisationnelles responsables de la RRC ; (2) renforcement des fonctions administratives de RRC des gouvernements centraux et locaux par la formulation de plans, de codes et de normes de RRC (3) renforcement des organisations et des ressources humaines liées à la RRC et promotion des études pertinentes par un système de collaboration entre les secteurs public et privé et la recherche ainsi que la coopération entre les organismes liés.

2. Compréhension du risque de catastrophe naturelle et promotion d'une compréhension commune

L'évaluation et l'analyse appropriées du risque de catastrophe sont essentielles pour promouvoir la RRC. Cela comprend notamment l'étude des mesures de RRC et l'intégration de la préparation dans les programmes et projets de développement socioéconomique. Une compréhension commune des risques parmi l'ensemble des acteurs améliorera l'efficacité de la RRC. Pour cette raison, la JICA soutient l'évaluation et l'analyse des risques dans le processus d'élaboration des politiques ainsi que la cartographie des risques afin de mieux les comprendre. La JICA encourage également l'éducation sur la RRC et le renforcement des capacités des communautés à mener des activités de RRC.

3. Mise en œuvre de mesures de réduction des risques pour un développement durable

Afin de réduire le nombre de victimes et les dégâts sociaux, économiques et environnementaux causés par les catastrophes naturelles, la JICA associe de manière optimale des mesures structurelles

et non structurelles. Dans la lutte contre les inondations par exemple, les mesures structurelles assurent les travaux de prévention tandis que les mesures non structurelles peuvent comprendre l'établissement d'un plan d'aménagement des terrains sur la zone inondable pour distinguer les zones de danger des zones résidentielles. Il faut notamment s'attaquer à la collaboration entre les secteurs public et privé et la recherche, aux initiatives impliquant les acteurs à tous les niveaux, du niveau national au niveau communautaire, et à l'intégration des mesures de prévention et d'atténuation dans tous les projets de développement.

4. Préparation et réponse promptes et efficaces

Afin de prévoir les catastrophes naturelles et de lancer des alertes en temps voulu, la JICA participe à (1) l'amélioration des capacités de prévision et d'alerte des agences gouvernementales responsables des observations météorologiques ; et (2) au développement de systèmes d'évacuation et de réponse pour émettre des alertes et procéder aux évacuations en se basant sur des informations fiables [→ voir l'étude de cas page 54]. La JICA envoie également des équipes du Secours d'urgence du Japon dans les zones touchées pour mener rapidement des opérations de sauvetage et de secours.

5. Transition sans heurts vers le rétablissement et la reconstruction pour une société résiliente aux catastrophes

Le concept « Reconstruire mieux » reconnaît la nécessité d'aller au-delà du rétablissement des conditions antérieures à la catastrophe lors de la phase de rétablissement et de reconstruction. Pour construire des sociétés plus résilientes face aux catastrophes tout en apprenant des leçons tirées des expériences passées, la JICA agit non seulement au niveau structurel notamment en développant les infrastructures, mais elle entreprend aussi d'améliorer les règlements et les institutions ainsi que les moyens de subsistance. Au cours de ce processus, la JICA adopte une approche décloisonnée de la réponse au rétablissement et à la reconstruction, sans interruption entre les programmes en termes de temps, de secteurs ou de composants de projet.

Étude de cas

Népal : Coopération continue des mesures d'urgence à la préparation à la prochaine catastrophe

Promotion du concept « Reconstruire mieux »

Le grand séisme qui a frappé récemment le Népal est la première grande catastrophe naturelle depuis l'adoption du cadre de Sendai pour la réduction du risque de catastrophe 2015-2030 en mars 2015. Conformément à ce cadre, la JICA a travaillé sur la reconstruction pour aider le Népal à construire une société plus résiliente face aux catastrophes.

Une coopération pour la RRC qui anticipe également le prochain séisme

Le 25 avril 2015, un séisme d'une magnitude de 7,8 a frappé le Népal, tuant 8 891 personnes. Près de 611 000 habitations ont été totalement détruites et environ 290 000 ont été fortement endommagées. Le lendemain, le 26 avril, la JICA a envoyé une équipe japonaise de recherche et de sauvetage du Secours d'urgence du Japon au Népal. Le 27 avril, l'Agence a décidé de fournir du matériel d'urgence et de dépêcher une équipe médicale.

Parallèlement à cette aide d'urgence, le 1^{er} mai, la JICA a envoyé une mission d'étude chargée d'explorer les directions pour la planification de la reconstruction. Le 25 mai, un mois après le tremblement de terre, la JICA a organisé un séminaire sur la reconstruction dans la capitale

népalaise, Katmandou. Des experts japonais ont partagé les expériences du Japon en matière de reconstruction, notamment celles du grand séisme de Kobe et du grand séisme de l'est du Japon. Ils ont également communiqué autour du concept « Reconstruire mieux ». Lors de la conférence internationale pour la reconstruction du Népal, organisée par le gouvernement népalais le 25 juin, la JICA a fait des propositions concrètes, notamment sur la méthode à adopter pour la construction de logements d'urgence.

En juillet de la même année, la JICA a lancé le projet de réhabilitation et de rétablissement après le séisme au Népal. Ce projet comprend une aide à la reconstruction de logements et d'écoles, un soutien au rétablissement et à la planification de la reconstruction de la capitale et des provinces, ainsi



Un expert en construction fournissant des conseils sur la manière de rendre les bâtiments plus résistants aux séismes.

que le développement de matériel pédagogique pour une meilleure reconstruction des logements. À travers ce projet, la JICA aide également le Népal à réhabiliter les installations publiques prioritaires, à redémarrer les activités économiques locales, et à rétablir les moyens de subsistance afin de répondre rapidement aux besoins locaux.

Un autre aspect de la coopération continue menée par la JICA au Népal consiste à évaluer de manière plus détaillée les risques de séisme, ce qui contribuera à une gestion des catastrophes capable d'anticiper le prochain séisme à travers une planification plus précise de la RRC.

Initiatives
concrètesActivités et initiatives
par régionActivités et initiatives
par thème de développementAutres activités
et initiatives